

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017

Canton de

CALUIRE & CUIRE

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 2 octobre 2017

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 19 septembre 2017

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2017-66

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION A
L'ASSOCIATION
" EN PISTE AVEC
ROMANO "

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI (par proc. à M. COCHET), M. COUTURIER, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY (par proc. à M. PETIT), Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. CHAVANE (par proc. à M. COUTURIER), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2017-55 inclus), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. THEVENOT), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES (par proc. à Mme MAINAND), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL (par proc. à M. CHAISNÉ jusqu'au N° 2017-54 inclus), M. ANDREO (par proc. à M. TOLLET), Mme BLACHERE

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : I. MAINAND

L'Association " En piste avec Romano " à Caluire et Cuire propose des initiations et des formations aux arts du cirque. En parallèle, elle organise chaque année un festival du cirque sur la commune.

Cette année, l'association a fêté les 20 ans de sa création.

À cette occasion, elle a pu proposer des tarifs préférentiels aux écoles de la Ville, permettant ainsi à plusieurs groupes scolaires de se rendre aux représentations et initiations proposées.

Afin de soutenir cette initiative faite en direction des Caluirards, il est proposé le versement d'une subvention de 500 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- ATTRIBUE

à l'association " En piste avec Romano " une subvention de 500 €,

- PRECISE

que les crédits seront prélevés au compte 6745 - 30.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 2 octobre 2017
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET